



**WEEK-END NATURE« tout compris »**

**CHORGES** Hautes-Alpes  
VVF Villages Lac de Serre Ponçon

Du Vendredi 14 dimanche 16 Juin 2019



Les 3 jours de ce week-end "Nature" seront rythmés par des cours de type "gym corporelle" (pilates, yoga, gym posturale ... etc) , "Fitness" (body combat, zumba®...), "Sport" (bootcamp, cross training, marche nordique...) et "Nature" (sport d'eau et rando) mais surtout lâcher prise, amusement, partage seront le fil conducteur de ce formidable week-end.

# Fit'Lodge Studio se déplace dans la nature!

Retrouvez les activités de la salle compilées sur un week end!

Les Coaches diplômés vous proposeront vos cours préférés ainsi que les activités de votre choix! Un week-end de partage entre vous et l'équipe du Fit qui permettront de renforcer les liens amicaux.

## VVF Villages Le Lac de Serre Ponçon\*\*\*

Le VVF Villages Le Lac de Serre Ponçon - Chorges combine à la fois les atouts de la montagne et de la mer. Idéalement situé entre le lac de Serre-Ponçon et le parc national des Écrins, Chorges vous offre un panorama exceptionnel sur la baie Saint-Michel et les cimes. Les vacances au VVF Villages Le Lac de Serre Ponçon - Chorges conviendront aussi bien aux adeptes de la baignade qu'aux randonnées en montagne.

### Site

La commune de Chorges est située au cœur du département des Hautes-Alpes, en région Provence Alpes Côte d'Azur, à l'est de la rive droite du Lac de Serre-Ponçon. Elle compte 2 849 habitants, appelés les Caturiges, sur une superficie de 5 735 hectares. La qualité environnementale du territoire communal n'est plus à démontrer. De nombreux espaces naturels protégés et classés abritent de nombreux écosystèmes, une faune et une flore riche et variée (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) du Mont Colombis, le marais de l'entrée de ville Ouest classé biotope et le site du Piolit-Pic de Chabrières).

### Cadre de vie

Situé sur la commune de Chorges, le VVF Villages Le Lac de Serre Ponçon\*\*\*, offre un panorama d'exception sur le **lac de Serre Ponçon** et son écriin de montagnes, pour un séjour ressourçant entre Alpes et Provence.

L'établissement dispose de 110 logements répartis dans 4 petits bâtiments et 3 chalets à proximité du pavillon central et constitue un pied à terre idéal pour goûter aux plaisirs de **la mer à la montagne**.

### Hébergements

Chambre double avec sanitaire complet

Linge de lit et de toilette fournis

Ménage de fin de séjour compris

### Restauration

- Pension complète au restaurant du dimanche soir au dimanche midi du Village club
- Vin compris aux repas.
- Café et apéritifs sont en supplément

### Equipements

. Piscine Chauffée

. Salle de Musculation

. Sauna

### N'est pas compris:

. La Taxe de séjour : 0,60€ /nuit et par personne



**Contrat de réservation WEEK-END "NATURE" du FIT'LOGDE STUDIO  
Du Vendredi 14 au dimanche 16 juin 2019**

Bulletin d'inscription

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Club et coach référent: \_\_\_\_\_

**Formule 3 jours/ 2nuits Hébergement en pension complète** (inclus : du dîner du Vendredi au déjeuner du dimanche)

	Paiement avant le 1 <sup>er</sup> Mai 2019	Paiement après le 1 <sup>er</sup> Mai 2019
<b>All Inclusive</b>	.....X 199€ (adhérents)	..... X 209€ (adhérents)
	.....X 209€ (non adhérents)	.....X 219€ (non adhérents)

**Supplément Chambre individuelle 40€:**.....

Je désire être en chambre

avec: .....

**Activité Choisie:**                       **RAFTING**                      ou                       **PADDLE**

Je désire souscrire à :  une assurance annulation (5% du montant du coût total du séjour) soit Cf « conditions générales de ventes » (voir PJ)

## TOTAL du séjour

Je joins un règlement de : .....€

en  Chèque à l'ordre *Fit'Lodge Studio* : .....€

en  Chèque vacances : .....€

en  CB : .....€

en  Espèces: .....€

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et particulières jointes à ce bulletin d'inscription et les accepte dans leur totalité.

Fait à ....., le .....

signature

Bulletin à renvoyer signé, avec les conditions générales de ventes paraphées et signées obligatoirement et accompagné de votre règlement COMPLET (même si plusieurs encaissements) à :

*Fit'Lodge Studio*  
*Week end Nature*  
*123 Av Emile Zola*  
**13300 SALON DE PROVENCE**

# CONDITIONS GÉNÉRALE DE VENTE

S'inscrire à un séjour Nature du Fit'Lodge Studio implique l'acceptation complète des conditions générales suivantes :

## Nos Tarifs :

Ils sont publiés sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission. *Fit'Lodge Studio* se réserve le droit de répercuter les modifications de prix, conséquences d'éventuelles évolutions économiques ou fiscales (TVA, cours, carburant...).

## Tarif de nos séjours :

Par personne pour la pension complète avec un logement pour la location avec la restauration du vendredi soir au dimanche midi

Nos tarifs sont forfaitaires. Nul ne peut donc se prévaloir de ne pas utiliser les prestations offertes pour se déroger au tarif demandé. Certaines prestations peuvent faire l'objet d'une participation financière supplémentaire.

Le nombre d'occupants ne pourra en aucun cas dépasser le nombre de places indiqués, ou le nombre de personnes mentionnés sur le contrat de réservation.

## Prestations communes incluses dans le prix du séjour :

- Encadrement sportif selon programme du séjour
- Hébergement
- Draps et couvertures fournis
- Services communs
- Restauration : vin aux repas
- Pour la plupart des séjours, logement en chambres non équipées de kitchenette.
- l'assurance responsabilité/ civile/rapatriement

## Le prix ne comprend pas :

Le café du soir, la taxe communale de séjour,

Tarifs des suppléments : chambre individuelle, activités, excursions, en plus de ce qui est proposé dans le week-end

Fit'lodge Studio se réserve le droit de répercuter sur ces tarifs les modifications de prix des prestataires de services, et d'éventuelles évolutions économiques, réglementaires ou fiscales (coût de transport, taxes...)

## Les réductions :

- Gratuité : en règle générale, les bébés de moins de 3 mois sont accueillis gratuitement sans prestation de restauration ni de services enfants.

## Aide aux vacances :

Chèques vacances : les "chèques vacances" sont acceptés pour tout règlement.

**ATTENTION** : Ils doivent être libellés à l'ordre du Fit'Lodge Studio.

## Réservation et confirmation du séjour :

Toute option est confirmée par l'envoi d'un contrat de réservation à nous retourner signé. Toute réservation sera Effective à réception du contrat signé et du règlement d'arrhes de:

- 30% du montant total du séjour si la réservation est effective à plus de 60 jours avant le départ
- 50% du montant total si la réservation est effective entre 60 jours et 30 jours avant le départ
- 100% du montant total si la réservation est à moins de 30 jours du départ

## Modalités de paiement :

Le solde du séjour est à régler 30 jours minimum avant le départ

Veuillez adresser vos règlements dans les délais, en joignant systématiquement le papillon détachable correspondant, situé au bas du contrat de réservation ou préciser : date et lieu du séjour, formule de séjour, numéro du contrat de réservation.

Nous n'accusons pas réception des règlements. Il est important de respecter l'échéancier des règlements de vos frais de séjour.

## Caution :

Une caution pourra vous être demandée à votre arrivée. Elle vous sera restituée en fin de séjour déduction faite, le cas échéant du coût du matériel cassé ou perdu ou d'un forfait pour frais de ménage si votre appartement n'est pas rendu propre et en bon état. En cas de départ nocturne sans état des lieux, la caution vous sera retournée ultérieurement sous réserve des retenues éventuelles, pour lesquelles dans ce cas la décision de Fit'Lodge Studio ne peut être contestée.

## Conditions de logement :

Vous serez logés, selon la composition familiale et les disponibilités lors du traitement de votre demande. A certaines périodes et selon les séjours, possibilité de chambre individuelle (avec supplément).

**Arrivées et départs :** les dates et heures d'arrivée et de départs sont indiqués pour chacun des séjours que nous proposons.

**Entretien :** le logement mis à votre disposition est votre domaine pendant votre séjour. Vous êtes chargés de son entretien et de la conservation du matériel.

## Aménagements pour personnes handicapées :

L'établissement présente des aménagements spécifiques d'accessibilité et de logement pour les personnes handicapées (nous consulter).

**Animaux :** d'une façon générale les animaux ne sont pas acceptés, excepté les chiens d'aveugle.

## Assurances :

Notre assurance couvre notre seule responsabilité civile (non celle de nos séjournants) et notre responsabilité à l'égard de l'acheteur, pour la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que celles-ci soient à exécuter par Fit'Lodge Studio ou par d'autres prestataires. Nous vous conseillons d'être couverts en responsabilité "chef de famille" incluant les activités que vous envisagez de pratiquer. Vols : nous vous conseillons de demander à votre compagnie d'assurance personnelle une extension de la garantie vol pour votre séjour Fit'Lodge Studio. En effet, la direction des établissements accueillant les séjours Fit'Lodge Studio ne peut être tenue pour responsable des vols ou détériorations d'objets personnels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements. Il est déconseillé d'apporter des objets de valeur et de grosses sommes en espèces. Les parkings mis à votre disposition ne sont pas gardés nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.

## Modification du séjour :

Toute modification du fait de l'adhérent doit être confirmée par écrit avant le jour d'arrivée prévu, sans quoi l'intégralité du contrat de réservation sera due.

Les changements concernant : le lieu, les dates, la durée du séjour ou le nombre de personnes (réduction ou augmentation de l'effectif) remettent en cause notre accord initial et peuvent entraîner :

- l'attribution d'un logement différent de celui initialement prévu et dans le cas de réduction d'effectif ou de durée, l'application des retenues prévues au paragraphe "conditions d'annulation du fait du séjournant" ci-dessous.
- l'impossibilité pour Fit'Lodge Studio d'accéder à la demande de changement. L'annulation du séjour initial sera alors considérée du fait du séjournant. Les conditions du paragraphe "conditions d'annulation du fait du séjournant" ci-dessous s'appliquent.

Le prix des séjours est forfaitaire pour les durées indiquées. Un départ prématuré ou une arrivée tardive ne peut donner lieu à aucune demande de remboursement. En cas de prolongation de séjour ou d'arrivée anticipée avec notre accord, le tarif de la journée supplémentaire sera calculé sur la base du 1/7e du tarif forfaitaire hebdomadaire. Frais de modification de dossier retenus à hauteur de 20 €/dossier pour tout changement entraînant un montant de séjour inférieur au montant de la réservation initiale

## Conditions d'annulation du fait du séjournant :

Toute annulation doit être annoncée par écrit. Le montant des retenues dépend de la date d'annulation du séjour, le cachet de la Poste faisant foi. Les frais retenus s'ajoutent au montant de l'adhésion :

- 60 jours et plus avant l'arrivée : 3% du montant du séjour
- 59 à 30 jours avant l'arrivée : 10% du montant du séjour
- 29 à 15 jours avant l'arrivée : 50% du montant du séjour
- 14 à 5 jours avant l'arrivée : 75% du montant du séjour
- Moins de 5 jours du jour de début de séjour : 100% du montant du séjour
- Interruption de séjour : 100% du montant total du séjour

**Attention :** les conditions d'annulation et de modifications de séjours décrites ci-dessus, s'appliquent également en cas de difficulté ou d'impossibilité d'acheminement ou d'accès aux établissements du fait de grèves, manifestations, conditions météorologiques, ...

## Conditions d'annulation du fait de "Fit'Lodge Studio"

Fit'Lodge Studio peut être amené à annuler un stage ou une activité en cas de participation insuffisante (les participants inscrits sont alors prévenus au moins 21 jours avant le séjour) ou d'événements extérieurs indépendants de sa volonté (en particulier défaillance de prestataires extérieurs...). Le cas échéant, les sommes versées pour le stage ou l'activité seront remboursées intégralement.

### Option Sécurité Annulation (facultative) :

Forfait ne s'appliquant pas aux groupes. A souscrire dès la réservation, ne peut plus être demandé une fois le séjour confirmé.

Événements pris en compte pour bénéficier des conditions préférentielles d'annulation avant ou pendant le séjour.

- **Raisons de santé** : envoi d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité de déplacement ou présentation d'un certificat médical justifiant du départ anticipé d'un des membres ayant souscrit l'option.
- **Événement familial** : attestation de décès ou de maladie grave d'un participant ou d'un parent d'un participant (grand-parent, père, mère, enfant, frère, soeur).
- **Changement de situation professionnelle** : sur présentation d'une attestation de l'employeur indiquant l'embauche ou le licenciement ou le changement impératif de dates de congés.
- **Sinistre** : procès-verbal de destruction des locaux privés ou professionnels ou destruction totale du véhicule. Ce forfait permet de bénéficier de retenues réduites en cas d'annulation partielle ou totale, les autres conséquences mentionnées au paragraphe "Modification du séjour" restent inchangées. Il vous en coûtera 5% du montant total des séjours réservés (hors suppléments et autres prestations). Le montant de l'option et de l'adhésion sont définitivement acquis à Fit'Lodge Studio.

Selon la date d'annulation totale ou partielle, les conditions suivantes s'appliquent :

- 30 jours et plus avant l'arrivée : pas de frais
- 29 à 15 jours avant l'arrivée : 5% du montant du séjour
- 4 à 5 jours avant l'arrivée : 15% du montant du séjour
- moins de 5 jours au jour de début du séjour : 25% du montant du séjour. Les retenues ci-dessus sont calculées sur la totalité des séjours ou sur la partie correspondant au désistement partiel le cas échéant
- interruption de séjour : 50% du montant de la période non séjournée

**Exclusions** : pandémie, grèves, émeutes, embarras de la circulation provoquant retard ou difficultés pour se rendre sur le lieu de votre séjour, panne ou mauvais état du véhicule, conditions météorologiques. En dehors des clauses ci dessus, les conditions d'annulation habituelles s'appliquent.